



Dijon, le 13 septembre 2018



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Les collèges des IA-IPR et des IEN ET-EG

à

mesdames et messieurs les professeurs

s/c de

mesdames et messieurs les proviseurs de
lycée et lycée professionnel

mesdames et messieurs les principaux de
collège

mesdames et messieurs les directeurs
des établissements privés

COLLEGES DES CORPS D'INSPECTION

Affaire suivie par :

JC. DUFLANC /
D. BEDDELEEM / C. BOURDENS

Référence :
JCD/DB/CB

Téléphone
03 80 44 87 05
03 80 44 87 14

Courriel
corpsdinspection2@ac-dijon.fr
corpsdinspection3@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat des corps d'inspection
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : lettre de rentrée 2018-2019

Professeurs, personnels d'éducation, d'orientation, personnels administratifs et techniques, personnels de santé, cadres de l'éducation nationale, nous œuvrons tous au service du même projet d'école de la réussite pour tous, c'est-à-dire d'une école qui permet à chaque jeune, au terme de son parcours scolaire, de s'insérer pleinement dans la société, d'y être acteur, chercheur, responsable, autonome et citoyen éclairé.

Confrontée à des défis d'ampleur (la nécessité de faire progresser l'inclusion, la révolution numérique, la transition écologique, les attentes de chacun en matière de bien-être, ...), notre école est engagée depuis plusieurs années dans des réformes, rénovations, transformations dont la réalité s'apprécie au premier chef dans la classe. Dans un même mouvement et dans un schéma d'ensemble cohérent, les évolutions à l'œuvre dans notre système éducatif visent à instaurer une continuité dans l'acquisition des connaissances et compétences pour qu'à partir du socle des fondamentaux maîtrisés chaque élève puisse s'épanouir, être reconnu dans ses excellences et révèle l'ensemble de ses potentialités.

Une école en transformation

La rentrée 2018 s'ouvre sous le sceau de la poursuite des rénovations engagées. Dans le premier degré, le travail sur la maîtrise des fondamentaux est approfondi. Cette démarche doit être continuée au collège et au lycée comme en témoignent les ajustements et clarification des programmes de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4), en français, mathématiques et enseignement moral et civique publiés au [Bulletin officiel du 26 juillet](#).

Aujourd'hui débute aussi la mise en œuvre de la réforme du lycée et du baccalauréat. Cette dernière, qui vise avant tout une meilleure préparation à l'enseignement supérieur, propose dès aujourd'hui deux modifications pour la classe de seconde : des tests de positionnement, utiles à la conception de l'accompagnement personnalisé, se dérouleront du 17 septembre au 5 octobre prochain (cf. <http://eduscol.education.fr/cid132886/tests-positionnement-debut-seconde-des-outils-pour-les-enseignants.html>) et un accompagnement à l'orientation à hauteur de 54 heures ([Fiche "Mise en œuvre de l'accompagnement au choix de l'orientation en classe de seconde générale et technologique - rentrée 2018"](#) et [Guide « L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique en classe de seconde »](#)).

Tout comme la voie générale et technologique, la voie professionnelle est appelée à se transformer. Ce projet (cf. dossier de communication sur



<http://eduscol.education.fr/transformer-le-lycee-professionnel/>) a pour vocation de redonner de l'attractivité à la voie professionnelle et de mieux prendre en compte la diversité des profils. Ainsi, en articulant davantage les enseignements généraux et professionnels (co-intervention), en mettant en place une orientation progressive (création des familles de métiers), en permettant une complémentarité entre apprentissage et voie scolaire, le projet de transformation de la voie professionnelle doit permettre de mieux répondre aux évolutions économiques et sociétales. Dès à présent, certains éléments de cette transformation sont mis en œuvre avec les tests de positionnement en mathématiques et français. D'autres éléments seront communiqués dans le courant de l'année.

Pour tous ces sujets, les corps d'inspection proposeront un accompagnement des établissements et des équipes.

Une dynamique à l'œuvre dans notre académie

Les changements de notre école relèvent aussi des dynamiques collectives et individuelles dont vous êtes les principaux artisans et réalisateurs. L'innovation pédagogique, inhérente à l'activité du professeur, implique votre recherche permanente de solutions et l'expérimentation pour que chaque élève, dans le respect de ses spécificités, dans la reconnaissance de ses forces, ses fragilités voire ses besoins particuliers, soit reconnu, accompagné, encouragé dans l'exigence pour la réalisation de ses projets. Sur ce volet, les inspecteurs que vous rencontrez lors des accompagnements individuels ou collectifs ou encore lors des rendez-vous de carrière auront à cœur de vous aider dans votre démarche de développement professionnel.

Procédant d'une démarche plus globale, le [nouveau projet académique 2018-2022](#), qui synthétise plus de 3300 contributions recueillies auprès de l'ensemble des acteurs académiques, ambitionne que notre collectif développe les réseaux et leurs interconnexions pour qu'advienne une académie apprenante. Portée par des valeurs communes il s'agit de fédérer les énergies, de développer des synergies, de mutualiser les expériences et les réussites selon quatre axes : Apprendre et réussir / Garantir le bien-être / Investir son avenir / Libérer les énergies. Pour partager, apprendre les uns des autres, poser des questions... le forum apprenant pourra à cet égard constituer une véritable agora dans laquelle chacun pourra tout à la fois poser ses questions, trouver des réponses et rapporter ses expériences : <http://academie-apprenante.ac-dijon.fr/forum-apprenant/> ... [#ForumApprenant](#)

Pour votre engagement au service de la réussite de tous les élèves, pour votre contribution décisive dans la réussite de la conduite des examens ou encore pour l'accompagnement efficace que vous réalisez auprès des professeurs qui débutent dans le métier, nous vous adressons nos sincères remerciements.

Nous savons pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre engagement pour faire du projet de notre académie une réalité susceptible de témoigner de la vitalité des équipes pédagogiques et des établissements.

Au nom des collèges des inspecteurs, nous vous souhaitons une excellente rentrée et une année scolaire riche de satisfactions multiples.

Le doyen des IA-IPR

Jean-Christophe DUFLANC

Le doyen des IEN ET-EG

Dominique BEDDELEEM